

Le Département du Tarn poursuit son engagement pour la santé des troupeaux Tarnais



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 22 juin 2026

LE DÉPARTEMENT DU TARN POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ DES TROUPEAUX TARNAIS



Le 22 juin, à Vénès, sur l'exploitation de Franck et Fabien Bèges, Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn a signé en présence de Maryline Lherm, Vice-présidente en charge de l'agriculture, une convention avec l'ALMA-GDS du Tarn (Association de Lutte contre les Maladies Animales - Groupement de Défense Sanitaire), acteur de référence en matière de prévention, de surveillance sanitaire et d'accompagnement des éleveurs tarnais. Cette signature témoigne de l'engagement du Département en faveur de la santé animale, de la qualité des productions et du maintien d'un élevage performant sur l'ensemble du territoire.

Le Tarn est le deuxième département d'élevage de la région Occitanie, avec près de 3 500 troupeaux, majoritairement issus d'exploitations professionnelles. Présent sur l'ensemble du département, avec une concentration plus marquée au nord-est et au sud du département, l'élevage constitue un pilier de l'économie locale. Les productions sont diversifiées et reconnues par de nombreux signes officiels de qualité. La qualité génétique des cheptels est notamment valorisée grâce à l'engagement des sélectionneurs tarnais dans les concours régionaux et nationaux.

L'ALMA-GDS du Tarn, intégré à la Maison de l'Élevage du Tarn, est l'acteur de référence en matière de prévention et de surveillance sanitaire des élevages. Il met en œuvre, chaque année, des actions de lutte et de prévention contre les maladies animales

pour l'ensemble des filières d'élevage et contribue au maintien du bon état sanitaire du cheptel départemental. La succession d'événements à risque avec la menace de maladies comme la FCO (fièvre catarrhale ovine), la MHE (maladie hémorragique épizootique) ou la DNC (dermatose nodulaire contagieuse des bovins) montre la nécessité de maintenir un haut niveau de surveillance de l'état sanitaire des cheptels Tarnais.



Conseil départemental du Tarn

Communiqué de presse

Le 26/06/2026 14:07

La convention de partenariat conclue entre le Conseil départemental, l'ALMA-GDS du Tarn et le GIP Public Labos permet de déployer le programme départemental de prophylaxie animale pour 2026. Validée lors de la Commission permanente du 10 avril 2026, elle finance des actions collectives en faveur de la qualité sanitaire des troupeaux, le suivi des cheptels à assainir ainsi que l'accompagnement des mesures sanitaires dans les élevages.

Le montant global de cette aide s'élève à 675 000 € pour l'année 2026.

Le Département poursuit également son engagement partenarial auprès de la Maison de l'Elevage pour un montant annuel de 121 250 € en 2025 et en faveur de la filière ovine à travers son soutien au Comité interprofessionnel Agneau du Tarn. Cette politique vise à maintenir un nombre suffisant d'éleveurs reproducteurs, à préserver les bases de sélection et à pérenniser les systèmes de production. Conduite depuis plus de dix ans, elle a permis de conserver une base de sélection particulièrement fragile d'une vingtaine de troupeaux. En 2025, le Département a consacré 22 504 € à ce dispositif.

Comme le souligne **Christophe Ramond** :

« Soutenir la santé animale, c'est investir dans l'avenir de notre agriculture. Nous accompagnons au plus près les éleveurs pour préserver la qualité sanitaire des troupeaux et conforter une filière essentielle à l'économie, à la souveraineté alimentaire et à l'identité du Tarn. **Chaque année nous consacrons 800 000 € au soutien à l'élevage** afin notamment d'alléger les coûts vétérinaires supportés par les éleveurs et de garantir des troupeaux en bonne santé ».



À travers cette convention et l'ensemble de ses dispositifs d'accompagnement, le Département du Tarn confirme sa volonté de soutenir durablement les éleveurs et leurs organisations. En investissant dans la prévention sanitaire, la qualité des productions et la performance des élevages, il contribue à renforcer une filière essentielle à l'économie, à l'emploi, à la souveraineté alimentaire et à la vitalité des territoires tarnais.



Conseil départemental du Tarn

Communiqué de presse

Le 26/06/2026 14:07

Pour télécharger ce communiqué de presse : [cliquer ici](#)

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr